



Le rythme de l'enfant et son épanouissement à l'école, deux préoccupations majeures d'une réforme nationale qui se prépare à l'échelle du Trièves

éditorial

### Vie économique

## Comment agir aux côtés des entrepreneurs

Une partie de ce numéro est consacrée à l'économie et au développement économique. Inutile d'insister ici sur l'importance du sujet tant en terme d'emploi que de fiscalité. Mon propos est plutôt de souligner la difficulté des communautés de communes compétentes en matière de développement économique, et de mieux fixer le cadre de l'interventionnisme économique public. Le rôle de la collectivité est ingrat. Soit cette dernière est accusée de ne pas en faire assez, de ne pas apporter de soutien suffisant aux entreprises au risque de perdre des emplois, soit on lui reproche d'en faire trop au risque de favoriser des entreprises aux dépens d'autres ou de malmenager les finances publiques. Ajoutons à cela que l'action de la collectivité est doublement encadrée : la Région est chef de file en la matière, c'est-à-dire que nous ne pouvons agir en principe qu'en complément de son action et, l'Europe veille par ailleurs à ce que la concurrence ne soit pas faussée par des aides publiques.

On le voit, l'interventionnisme économique des collectivités publiques n'est pas à bannir mais il doit être extrêmement réfléchi au préalable. C'est donc dans cet esprit que travaillent les élus et les services de la Communauté de Communes du Trièves en se concentrant sur les trois principaux moyens d'action à leur disposition : le suivi permanent du tissu économique, l'aide ponctuelle à l'immobilier d'entreprises et l'assistance à la création d'activités (lire page 5).

Je veux conclure cet éditorial en souhaitant bonne chance à la Société De Clermont qui s'installe dans des locaux modernes, sur la zone d'activités des Carlaïres de Monestier de Clermont, pour une nouvelle étape de son développement. Ces locaux ont été vendus par la Communauté de Communes du Trièves et je suis heureux qu'ils puissent permettre à cette grande entreprise de continuer à réussir dans le secteur qui est le sien.

### Vie scolaire

## La réforme des rythmes scolaires (suite)

**Comme évoqué dans le précédent numéro, la CCT, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, a décidé de mettre en place la semaine de 4,5 jours à la rentrée de septembre 2014 ; où en sont les préparatifs ?**

La 1<sup>ère</sup> étape technique menée par les élus et les techniciens de la commission vie scolaire présidée par Marie-Claire Brizion en liaison directe avec le Conseil Général pour les transports, les collèges pour les cantines, les délégués de parents (qui ont fait passer des questionnaires pour connaître les attentes des familles en terme d'horaires), les directrices d'écoles, les enseignants du réseau EMALA et l'inspectrice d'académie est achevée. Ce travail a débouché sur des propositions d'horaires pour les huit écoles gérées par la Communauté de communes du Trièves<sup>(1)</sup>. En tout, 6 horaires différents ont été élaborés en fonction surtout des fortes contraintes liées au transport. Ce sont des propositions que les conseils d'école vont débattre entre le 15 octobre et le 7 novembre. A l'issue de cet examen, le Président de la CCT enverra les données à la Directrice Départementale d'Académie courant novembre. Les trois heures de temps scolaire déplacées au mercredi matin "libèrent" sur les quatre autres jours 45 minutes ; c'est aux collectivités qu'incombe la responsabilité de ces nouveaux temps périscolaires dits complémentaires.

### Le Projet Educatif Territorial (PEDT)

Lors de sa séance du 21 octobre 2013, le

conseil communautaire a approuvé l'élaboration d'un Projet Educatif Territorial à l'échelle du Trièves (PEDT). Ce projet précisera les modalités d'organisation, les objectifs poursuivis et le contenu du temps périscolaire. Son écriture se fera à l'issue d'une large concertation avec les acteurs éducatifs locaux et devra tenir compte des caractéristiques du territoire tout en mettant le rythme de l'enfant au cœur des débats. Une 1<sup>ère</sup> réunion de concertation est organisée le 6 novembre avec les maires des 28 communes, les élus des commissions vie scolaire et enfance-jeunesse, les directrices des écoles du Trièves et les enseignants du réseau EMALA, les délégués de parents, la Direction départementale de l'Éducation nationale, l'inspectrice d'académie, l'AFR de Clelles, les personnels des services vie scolaire, enfance-jeunesse et culture. Participation retenue aussi de la Ligue de l'Enseignement de l'Isère dont l'expérience, la méthodologie et le recul sont de vrais apports pour la mise en place de la réforme.

Le PEDT sera remis aux services de l'Éducation nationale en mars 2014. Suivra alors une large information auprès des familles sur les nouveaux horaires et sur l'organisation ❖

(1) Élémentaires : Mens, Clelles, Monestier de Clermont, Chichilienne et Monestier du Percy.  
Maternelles : Mens, Clelles, Monestier de Clermont et St-Maurice-en Trièves



Dès sa création en janvier 2012, les élus ont souhaité tout mettre en œuvre pour que les services de la Communauté de communes du Trièves soient facilement repérables et accessibles à la population. Cela a préfiguré au maintien de trois lieux d'accueils à Mens, Monestier de Clermont et Clelles. Aujourd'hui, la démarche s'amplifie avec la mise en ligne du site internet de la collectivité entièrement conçu pour que chaque habitant puisse trouver toutes les informations pratiques dont il a besoin au quotidien.

## Enquête

### Quels médias pour les citoyens ?

Une enquête récente\* a recueilli l'opinion des Français à propos des supports d'information diffusés par les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils généraux et régionaux).

La communication des collectivités locales remplit avant tout des missions pratiques : les personnes interrogées déclarent rechercher en priorité des informations factuelles qui les aident dans leur vie quotidienne. Avec 84% d'utilisateurs, les journaux d'information des collectivités restent le support préféré des Français pour s'informer sur la vie locale, devant l'affichage (72%), la télévision (68%) ou la presse régionale (50%).

Les usages numériques progressent rapidement, notamment le recours aux sites internet des collectivités (+18 points en deux ans). Ceci dit, papier et digital n'entrent pas en concurrence : ils se complètent, le web apportant une plus-value essentiellement pratique (accessibilité et services en ligne).

C'est dans cet objectif d'information complémentaire que le site de la CCT est lancé.

\* Baromètre Epiceum et Harris / Sept. 2013

## ZOOM SUR LES RUBRIQUES

**1** Pour mieux connaître le territoire, les compétences de la Communauté de communes du Trièves et les décisions des élus (compte-rendus du conseil communautaire en téléchargement).

**2** Un accès complet aux services mis en place par la collectivité. Pour chaque secteur, des informations spécifiques et des coordonnées facilement consultables.

**3** Une entrée particulière sur le développement économique à destination des porteurs de projets et des entrepreneurs. Disponibles également, tous les renseignements sur les permanences de recherche d'emploi ou de formation.

**4** Une vue globale sur tous les événements à venir. Un lien particulier pour découvrir les rendez-vous culturels programmés sur le territoire.

**5** Toute l'actualité récente de la CCT et des explications relatives aux services et démarches pratiques.

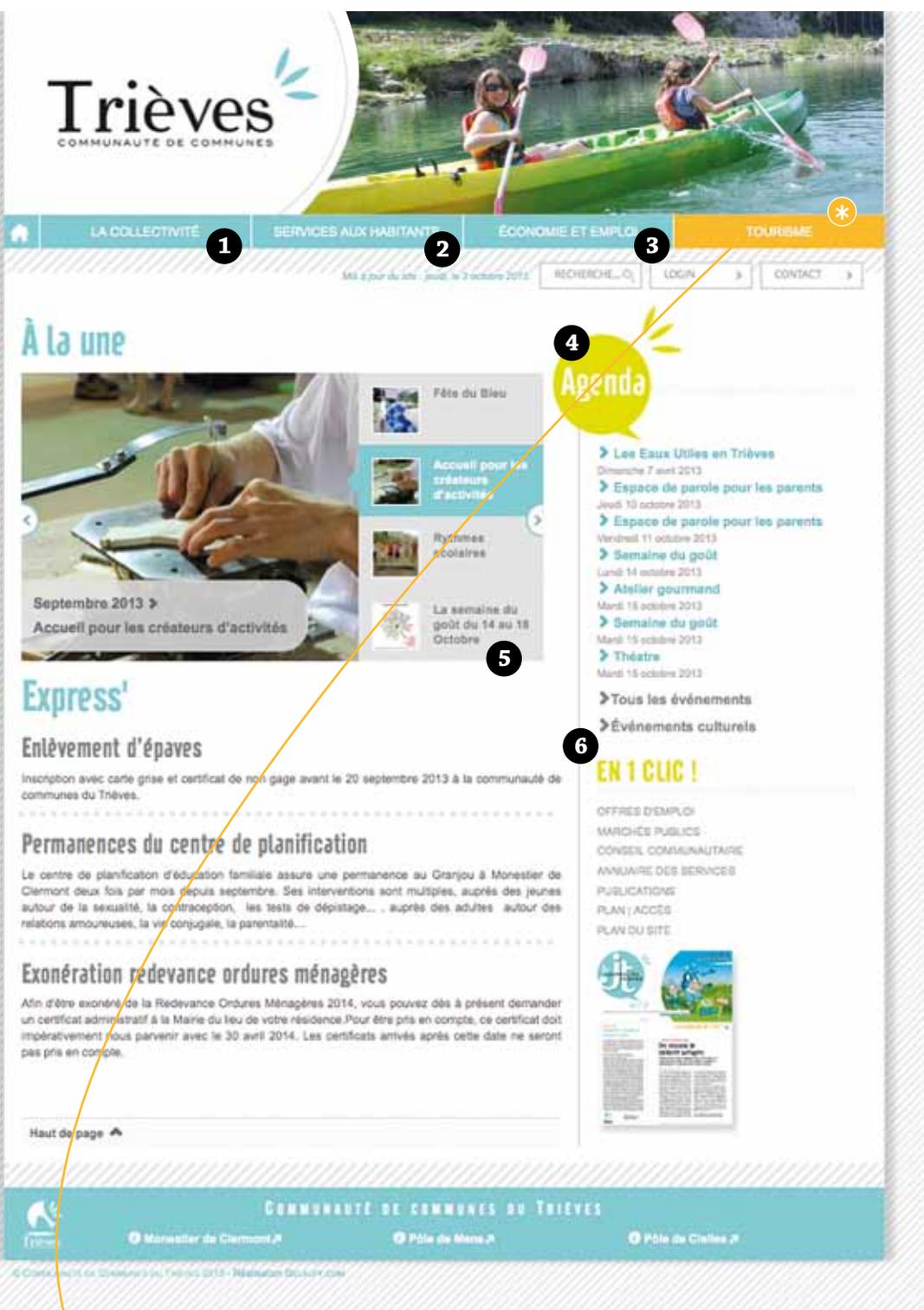
**6** Comme son nom l'indique les liens de la rubrique "en 1 clic" renvoient rapidement à certaines informations ou documents. L'annuaire des services, par exemple, permet d'accéder très vite aux coordonnées recherchées.

## Débat public Quelle gestion de notre espace demain ?

Pour se loger, se balader, manger, disposer d'espaces et d'équipements publics, etc... Vos idées, vos envies, vos préoccupations, vos questions ?

Samedi 7 décembre 2013 de 14h à 18h au Percy

**Pratique** • Renseignements : CDDRA Alpes Sud Isère, 04 76 78 86 38



Lien vers le portail touristique du Trièves : hébergements, activités, événements, producteurs locaux etc...

[www.trieves-vercors.fr](http://www.trieves-vercors.fr)

# Au cœur des institutions locales

Les prochaines élections qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014 permettront le renouvellement des conseils municipaux des 28 communes qui composent la communauté de communes ainsi que celui du conseil communautaire.

La loi du 17 mai 2013 a modifié le mode de désignation des délégués d'une commune au sein du conseil communautaire. Précédemment, ils étaient désignés par le conseil municipal nouvellement constitué. Désormais, pour les communes de moins de 1000 habitants, les membres du conseil municipal seront désignés conseillers communautaires dans l'ordre du tableau. Ainsi, dans une commune qui dispose d'un seul siège au sein du conseil communautaire, le conseiller communautaire sera automatiquement le maire. Si elle dispose de deux sièges, les conseillers communautaires seront le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint. Pour les communes de plus

de 1000 habitants, les conseillers communautaires seront là élus lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux, c'est ce qu'on appelle un scrutin fléché. Au total, 41 conseillers siègeront à la Communauté de communes du Trièves pour mettre en œuvre les multiples compétences dont elle a la charge : développement économique, aménagement du territoire et habitat, vie scolaire, petite enfance, enfance/jeunesse, culture et patrimoine, environnement et gestion des déchets, tourisme, social et personnes âgées, gestion de l'eau et des ressources naturelles ❖

## Budget Le prix de l'eau

Alors que les taux des impôts locaux sont restés inchangés pour l'année 2013 au niveau intercommunal, les élus ont validé à l'unanimité une légère augmentation du prix de l'eau pour la période allant de juillet 2013 à juin 2014. Seuls les gros consommateurs (de 351 à + de 1000m<sup>3</sup>) se verront appliquer une hausse comprise entre 1,8% et 2%. La hausse des primes fixes (compteurs) est en revanche générale et permet d'assurer des ressources stables au service pour les travaux de renouvellement des réseaux. Rappel : cela concerne les communes de St Michel les Portes, Roissard, Monestier de Clermont, St Paul les Monestier, Sinard, Avignonet et St Martin de la Cluze. Pour en savoir plus sur la gestion de l'eau :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
services aux habitants • eau potable

## Développement local

### Objectifs : vitalité & cohésion sociale

La Convention de développement local entre le Conseil général de l'Isère et la CCT vient d'être renouvelée pour 3 ans. Le financement induit permet de conduire à l'échelle du Trièves des actions en matière d'insertion, de social et de culture. Concrètement, cela concerne entre autres, la mise en place d'un soutien à la vie associative, à la prévention, à l'éducation et aux initiatives des habitants. Certaines actions comme celle de "l'école du spectateur" sont particulièrement originales et appréciées (voir page 6).

## Habitat

### Rejoindre les familles à énergie positive

Votre facture d'énergie est trop lourde, vous souhaitez réaliser des économies ? Le défi "famille à énergie positive" de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie a permis à 6 familles du Trièves d'économiser 26% d'énergie domestique pendant l'hiver 2011-2012, et 18 % en 2012-2013, soit plusieurs centaines d'euros d'économie. Vous pouvez candidater pour le défi 2013/2014. Montage des dossiers jusqu'en décembre 2013.

**Pratique** • Inscriptions et informations : Trièves en Transition, 04 76 34 24 90 [transition.trieves@orange.fr](mailto:transition.trieves@orange.fr)

## Prévention et santé

### A l'écoute des jeunes

Depuis le mois de septembre, le centre de planification et d'éducation familiale de Pont de Claix assure une permanence le jeudi tous les 15 jours de 13h à 15h et sur rendez-vous au centre intercommunal du Granjou à Monestier de Clermont. Une conseillère intervient auprès des jeunes autour de la sexualité, de la contraception et des tests de dépistage. Une initiative de la CCT financée par le Conseil général.

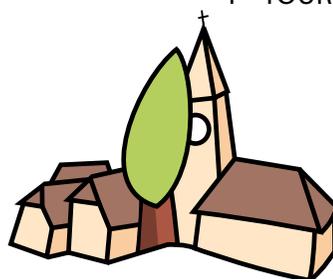
**Pratique** • Renseignements et rendez-vous : 04 76 29 86 50 ou 06 84 81 87 94



ELECTIONS MUNICIPALES & INTERCOMMUNALES

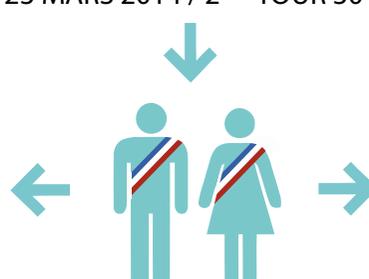
LES CITOYENS SONT APPELÉS AUX URNES

1<sup>ER</sup> TOUR > 23 MARS 2014 / 2<sup>ÈME</sup> TOUR 30 MARS 2014



28 conseils municipaux

Les maires, adjoints et conseillers municipaux mettent en œuvre les actions liées aux compétences de leur commune sauf celles dont la communauté de communes du Trièves a la charge.



### NOUVEAUTÉ 2014

(loi du 17 mai 2013)

Désormais, pour les communes de moins de 1000 habitants c'est l'ordre du tableau (maire, adjoints, conseillers) qui permettra la désignation des conseillers communautaires. Pour les communes de plus de 1000 habitants un fléchage est mis en place. Les électeurs désigneront donc, lors d'un même scrutin, les élus de leur commune et ceux qui siègeront à la Communauté de communes du Trièves.



Trièves

1 conseil communautaire

le (la) président(e), les vice-président(e)s et les conseillers communautaires (41 élu-e-s au total) appliquent une politique générale dans le cadre des multiples compétences délégués par les communes



### Enquête Les Français et l'intercommunalité

D'après un sondage IFOP pour l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), 85% des Français approuvent le regroupement des communes en communautés de communes. Ils sont 73% à savoir si leur commune appartient à une structure intercommunale, en revanche ils sont 54% qui ignorent le nom de le (la) président(e). En conséquence, 93% d'entre eux jugent utiles les campagnes d'information sur le fonctionnement et les enjeux de leur intercommunalité. C'est dans ce sens que le législateur permet, dès 2014, aux citoyens d'élire directement leurs représentants lors des élections municipales et intercommunales.

Développement économique  
Aménagement du territoire et habitat  
Vie scolaire / Petite enfance  
Enfance-jeunesse / Culture et patrimoine  
Environnement - Gestion des déchets  
Social et personnes âgées / Tourisme  
Gestion de l'eau et ressources naturelles

**A noter : quelques communes du territoire ont fait le choix de conserver la gestion des compétences Ecoles et Eau potable**

# Un nouveau dispositif pour mieux entreprendre

La communauté de communes du Trièves assume désormais la mission d'accompagner la création d'activités en lieu et place du Comité d'Expansion du Trièves dont les activités ont cessé en 2013. Elle propose de ce fait un service à destination des habitants du Trièves souhaitant créer une entreprise ou une association, s'installer en profession libérale, devenir artisan...

En matière de création d'activités, l'important est de trouver rapidement la bonne porte où frapper avant de se décourager tant le parcours peut sembler complexe aux yeux des entrepreneurs en herbe. C'est tout l'objet du travail mené par la commission économie de la collectivité qui débouche aujourd'hui sur un processus gratuit parfaitement opérationnel. Les agents du service économie sont les premiers interlocuteurs des porteurs de projets en quête d'informations et de conseils. Leur mission première consiste à aborder tous les points sur lesquels chaque demandeur doit s'interroger et travailler : analyse de l'idée de départ, élaboration d'un projet crédible et viable, réalisation d'une étude de marché, questionnement juridique, fiscal et administratif, recherche d'aides financières, montage des dossiers et recueil des données socio-économiques

locales. Une fois ces multiples données assimilées, deux organismes spécialisés prennent le relais et accompagnent le futur créateur d'activités en vérifiant avec lui, point par point, tous les aspects de son dossier. Ces deux organismes, l'Aceisp et Isère Sud Initiative, bénéficient du soutien de la Région Rhône-Alpes\* ; leurs expériences et leurs savoirs-faire sont des gages de qualité et de sérieux. Depuis le 1er octobre, des conventions lient la Communauté de communes du Trièves à ces deux partenaires pour une durée d'un an. Elle s'engage ainsi à participer financièrement aux frais de suivi de chaque porteur de projet économique (entre 600 et 800 euros) ; le suivi est prévu au budget de la CCT. En fin d'année budgétaire, un bilan précis sera fait, afin d'évaluer objectivement la pertinence des moyens mis en œuvre ❖

\*Ces partenariats s'inscrivent dans le cadre de l'adhésion de la CCT au réseau Creafil Alpes Sud Isère qui rassemble les acteurs de la création d'entreprise sur le territoire.

## Témoignages



La signature d'une convention avec la CCT est pour nous une reconnaissance du travail mené par nos experts bénévoles et par nos salariés. Je suis convaincu qu'en matière de développement économique local, il y a sur le Trièves un potentiel réel.

**Yves Hustache**

Président d'Isère sud initiative

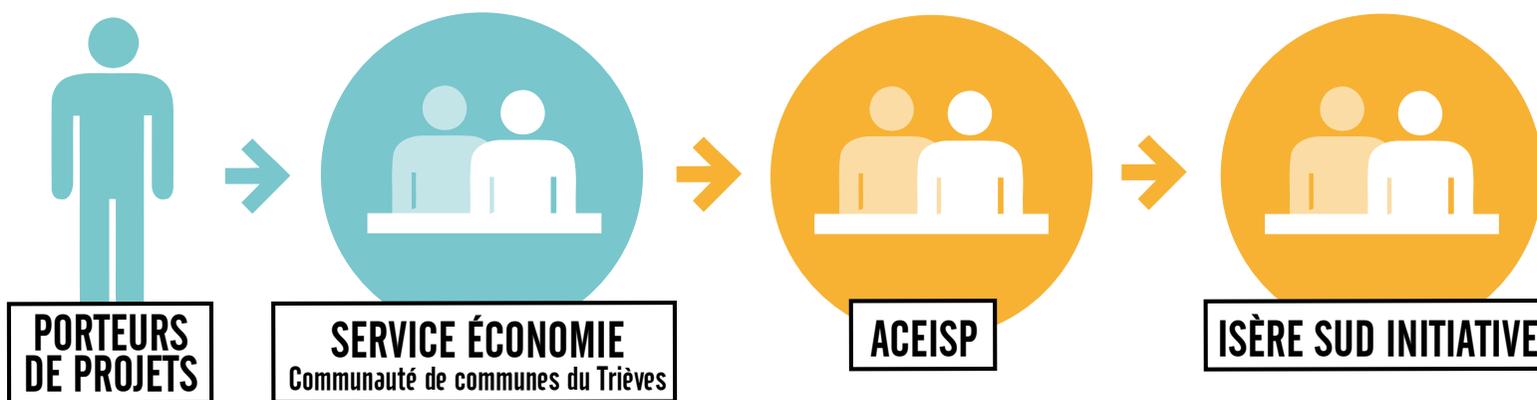


Notre mission essentielle consiste à mettre en adéquation le projet d'une personne avec ses propres compétences. Parfois, l'idée de départ ne peut aboutir mais le travail effectué permet de faire le point, de bien cerner la direction à prendre pour son avenir professionnel. L'échec ne doit jamais être négatif.

**Marie-France Gervasoni**

Gérante de l'Aceisp

## SIMPLE ET GRATUIT !



Toutes les personnes du Trièves qui veulent créer une entreprise, s'installer en libéral, devenir artisan, agriculteur etc...

**1<sup>er</sup> RENDEZ-VOUS**

Les agents de la collectivité reçoivent sur rendez-vous  
**06 86 48 03 10**  
c.durand@cdctrieves.fr

Lors d'une 1<sup>ère</sup> rencontre, ils exposent le dispositif, orientent les porteurs de projets et les mettent en contact avec les partenaires compétents.

L'Aceisp (Accompagnement à la Création d'Emploi et à l'Insertion Sociale et Professionnelle) permet la formation des personnes à la culture d'entreprise au niveau de la gestion, de la connaissance du marché et de la maîtrise de l'environnement du projet à travers une étude de faisabilité. L'accompagnement permet aux postulants créateurs de faire des choix clairs ; le travail effectué menant soit à la création d'une société soit à une réorientation.

Créée en 1982 par des chefs d'entreprises locaux, Isère sud initiative est une association qui finance et accompagne la création, la reprise ou le développement d'entreprise : accueil des porteurs de projets, aide au montage, octroi de prêts, suivi post-crédation, parrainage... Les prêts d'honneur (taux 0%) que la structure accorde si le projet paraît intéressant permettent de débloquer d'autres emprunts auprès des banques. En 2012, Isère sud initiative a accompagné la création ou la reprise de 37 entreprises dont 5 sur le Trièves. Au bout de 3 ans d'existence près de 90% des entreprises soutenues sont encore en activité.



[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
en l'ic • publications



Une plaquette de présentation du dispositif pour la création d'activités mais aussi à destination de ceux et celles qui recherchent un emploi ou une formation va être distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.



**Le Trièves compte 12... se situent dans les 2529 emplois dont 1...**



## Témoignages

**Il y a quelques mois, Claire Gonzalez et Mélissa Mullard décident, chacune pour des raisons différentes, de changer d'orientations professionnelles. Elles se rassemblent autour de l'idée de la création d'un magasin de produits en grande partie bio et locaux. Elle entament alors avec énergie les démarches pour que leur projet devienne un jour réalité.**

### Quel processus avez-vous suivi pour mettre en œuvre votre création d'activités ?

Après avoir obtenu des infos auprès des uns et des autres avec plus ou moins de difficulté, nous avons rencontré Claudine Durand du service économie de la Communauté de communes. Dès lors, les démarches nous sont apparues plus claires et nous avons pris contact avec l'Aceisp. Quatre séances de travail avec un conseiller se sont alors enchaînées pour que notre projet tienne parfaitement debout. Le travail ainsi partagé nous a permis d'avancer sereinement et surtout de réajuster les choses lorsque c'était nécessaire. Nous avons très récemment rencontré Isère Sud Initiative pour aborder plus spécifiquement la partie financement du projet. Un prêt d'honneur semble pouvoir nous être accordé. Nous aurons une réponse définitive bientôt. En ce qui concerne les démarches auprès des banques, cela s'avère plus compliqué et le fait d'avoir été suivi par l'Aceisp et ISI n'apparaît pas encore comme un argument essentiel pour obtenir d'autres prêts. Il faut peut-être attendre un peu pour que le dispositif imaginé par la Communauté de communes soit connu de tous.

### Quels points positifs reprenez-vous particulièrement ?

Nous avons apprécié les échanges francs et directs. Le fait qu'on nous dise sans détour les choses et qu'on nous invite à réévaluer notre propre approche du dossier ont été vraiment bénéfiques. Notre idée de départ a été confrontée à la réalité et nous nous sentons aujourd'hui beaucoup plus sereines. Et puis comment ne pas apprécier et saluer la gratuité de l'accompagnement qui correspond à des heures de réunion et à beaucoup de documentation.

## Témoignages



*La méthode proposée au cours de l'accompagnement est vraiment utile pour ne pas foncer tête baissée. Le soutien d'organismes locaux renforce notre crédibilité notamment auprès des banques.*

### Thierry Vincent

*La diligence / brasserie artisanale, vente de produits locaux et lieu culturel à Monestier de Clermont*



*C'est très rassurant d'être écouté et épaulé. Cela donne une force supplémentaire.*

### Marie-Christine Lebeau

*Camping du Pré Roland à Mens*

## Questions à

### Samuel Martin

Président de la Communauté de communes du Trièves

## Développement économique Quel est le principal moyen d'action pour la Communauté de communes du Trièves ?

● "En priorité, je tiens à évoquer **l'assistance à la création d'activités et le soutien aux porteurs de projets**. Cette assistance en « matière grise » qui fait intervenir des partenaires extérieurs est essentielle : elle aide à affiner les projets, à faire les études de marché, à étoffer des plans de financement et de trésorerie, à se confronter préventivement à la réalité économique. Ce moyen est probablement le plus important car mieux vaut dépenser quelques milliers d'euros en études préalables, que de voir des investissements de plusieurs centaines de milliers d'euros se révéler catastrophiques et dont la collectivité imprudente devra parfois assumer la charge".

### Y'en a-t-il d'autres ?

● "Oui. Il faut mentionner **la prévention**, c'est-à-dire le suivi permanent du tissu économique notamment pour les entreprises qui peuvent connaître des difficultés conjoncturelles ou structurelles. Les informations sont alors essentielles pour alerter et mobiliser des partenaires compétents. La démarche ne va pas au-delà car la collectivité n'a pas vocation à se substituer aux entreprises. Enfin, **l'aide à l'immobilier d'entreprises ou la mise à disposition de terrains équipés, voire de bâtiments** (location, location-vente...). Cela peut décharger momentanément une entreprise de coûts élevés. Ce report provisoire de charges sur la collectivité est néanmoins extrêmement périlleux et nécessite non seulement l'obtention de garanties de paiement de loyers mais aussi de prévoir des bâtiments reconvertibles pour faciliter l'arrivée d'éventuels repreneurs. En deux années, la Communauté de Communes du Trièves a été confrontée à trois situations où elle devait rembourser des emprunts immobiliers sans percevoir de loyers, les entreprises ayant connu des difficultés prématurées. La prudence doit être de mise en matière d'immobilier d'entreprise".

# Formation et recherche d'emploi



## Informations sur l'accès à l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, la reconversion professionnelle, la recherche d'emploi

Le Service Public Régional de la Formation propose via la Mission locale sud-Isère de rencontrer les habitants du Trièves quelque soit leur âge sur rendez-vous pour un premier niveau d'information (accueil possible sur Mens ou Monestier de Clermont).

Pratique > Contact : Mireille Grand – 06 89 22 25 62  
mireille.grand@ml-asi.com

## DISPARITIONS Pour saluer Robert Riotton



Photo : A. Mamadouh

▶ Depuis le décès du maire de Saint-Martin de la Cluze au mois de septembre dernier, les hommages se sont multipliés pour saluer ses nombreux engagements en faveur de l'intérêt général. Il en est un, à souligner particulièrement ici ; Robert Riotton occupait la fonction de vice-président de la CCT en charge de l'économie continuant ainsi un travail entamé des années auparavant au sein du Comité d'expansion du Trièves dont il fut le président. Lui-même entrepreneur, il a su mettre ses compétences aux services des autres et au service du développement économique du Trièves. Au-delà de son engagement public, il laisse le souvenir d'un homme profondément humain comme en témoigne son investissement au centre de secours des sapeurs-pompiers de Pont de Claix qu'il a commandé pendant plus de 20 ans. « Robert, tu aimais à dire que l'Homme devait être au cœur de tout... tu aimais à dire que du plus petit au plus grand, il fallait écouter, prendre en compte ». Ces quelques mots de Frédérique Puissat dont Robert Riotton était le suppléant au Conseil général, dressent avec respect le portrait d'un homme assurément de cœur.

## Pour saluer Christine Bronner-Gerin

Lors de sa séance du 21 octobre 2013, le conseil communautaire a rendu un hommage à Christine Bronner-Gerin décédée cet été en rappelant qu'elle fut vice-présidente de la Communauté de communes de Clelles de 2008 à 2012.

297 établissements actifs, 26% d'entre eux  
secteurs agricoles et sylvicoles et l'on recense  
1668 salariés.



Les deux broyeurs en service ont été financés avec le soutien du Conseil général et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Pour un tri efficace du papier : bien retirer les emballages plastiques des revues et autres catalogues !

## Gestion de déchets

### ► Par ici le papier

Pour harmoniser la collecte des déchets sur les trois secteurs du Trièves, et pour ne pas nuire à la qualité du compost obtenu par l'apport des fermentescibles, l'installation généralisée de containers à papier a été effectuée. Par l'intermédiaire d'un prestataire, la CCT récupère le contenu des bacs qu'elle revend à des entreprises spécialisées dans le recyclage. On le voit, l'intérêt est double puisqu'au-delà des économies engendrées, l'apport volontaire de papier constitue un geste concret de chacun en faveur du respect de l'environnement.

Pratique > 04 76 34 11 22

## Gestion des déchets

# Bonjour, c'est le broyeur !

Dans un effort constant de rendre un même service à tous les habitants du Trièves, la Communauté de communes du Trièves étend sur le territoire un service gratuit de broyage à domicile.

Suite à l'interdiction préfectorale de brûler les branches et autres végétaux, seuls les habitants du canton de Monestier de Clermont bénéficiaient d'une solution de broyage à domicile. Les élus de la Communauté de communes du Trièves ont souhaité rendre accessible à tous ce service aux avantages multiples fort apprécié (sur 12 mois, près de 250 interventions ont déjà eu lieu). Quelques règles à connaître : • chaque foyer peut bénéficier de cette prestation pour un volume annuel global de 20m<sup>3</sup> • chaque rendez-vous ne doit pas dépasser 5m<sup>3</sup>. Au delà, le broyage est facturé 50 € /h • Si les branchages ont été stockés suite à l'intervention de taille ou de débroussaillage d'une entreprise spécialisée,

le service n'est pas rendu gratuitement et le tarif de 50 € de l'heure s'applique dès le 1<sup>er</sup> m<sup>3</sup>. Une fois la demande effectuée auprès du service déchets de la CCT, un rendez-vous est proposé dans le cadre de tournées géographiquement regroupées et il est parfois nécessaire d'attendre quelques jours avant l'arrivée des agents de la collectivité en charge du broyage.

### Rien ne se perd

Les copeaux issus du broyage sont acheminés chez deux exploitants agricoles. L'un d'entre eux les utilise après méthanisation pour chauffer ses serres, l'autre les incorpore à son propre compost. La boucle est ainsi bouclée prouvant ainsi qu'il existe des

manières simples d'utiliser les ressources locales à peu de frais en s'inscrivant de surcroît pleinement dans une démarche de développement durable. Ce dispositif complète celui plus global de la valorisation des fermentescibles (composés exclusivement de matière organique biodégradable) effectué par le service déchets de la Communauté de communes du Trièves : • collecte des déchets verts en porte à porte sur le secteur de Clelles • promotion du compostage individuel (bacs spéciaux de 600 litres en vente au prix de 30€ à la CCT (04 76 34 11 22) • promotion du compostage collectif (15 sites répartis sur 10 communes) avec le soutien de Trièves-compostage (infos sur le site : <http://trieves-compostage.com>).

### Prendre rendez-vous >

Remplir et renvoyer au service déchets la convention pour le broyage des branches disponible dans les 3 pôles de Monestier de Clermont, Mens et Clelles. Convention disponible sur place et sur internet :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

> services aux habitants > déchets



## Enfance/jeunesse

# Ensemble, c'est mieux

Les deux anciens services enfance/jeunesse de Mens et Monestier de Clermont ne font plus qu'un. En deux ans, les équipes ont appris à travailler ensemble et les programmes répondent de la même manière à un impératif de mise en œuvre d'un service public de qualité pour tous.

L'harmonisation n'est pas un vain mot. Elle se traduit aujourd'hui par nombre de décisions concrètes. En premier lieu, les tarifs proposés aux familles sont tous identiques y compris, depuis cet été, ceux des accueils de loisirs proposés par le Granjou à Monestier de Clermont et la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ) à Mens. Ensuite, côté programmation, là-aussi les propositions de séjours et de stages comme l'escalade ou l'activité poney sont communes ce qui, au-delà d'une organisation améliorée à tous les niveaux, permet de multiplier les échanges et les rencontres entre les jeunes du Trièves. Enfin, notons que les animateurs occasionnels sont désormais rémunérés sur la même grille de salaires gommant ainsi une ancienne différence devenue injuste. Sur le fond, la mission principale du service enfance-jeunesse de la CCT, consiste bien à établir, au-delà de simples solutions de garde offertes aux parents, un véritable dispositif d'éducation populaire porteur de valeurs humaines qui aident à bien grandir. Et cela marche : plus de 500 familles sont concernées chaque année par les accueils organisés à Mens et Monestier.

### ► Pratique

La MEJ à Mens : 04 76 34 27 02

Le Granjou à Monestier : 04 76 34 28 42

Programmes d'animations à consulter :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

> services aux habitants > enfance-jeunesse



### Le bon bilan de l'été 2013

Fréquentation moyenne pour les accueils de loisirs :

à Mens > 31

enfants, à Monestier de Clermont >

70 enfants.

126 enfants et jeunes partis en séjours.

Nouveauté : une 1<sup>ère</sup> sortie familiale réussie à Peaugres avec la participation de 50 familles du Trièves.

Une initiative pour créer du lien social financée par le Conseil général et la CAF.

## en bref

### ► Retour au collège

3 animateurs du service enfance-jeunesse de la CCT accompagnés par un animateur de l'AFR de Clelles proposent aux collégiens de Mens et de Monestier des animations variées pendant la pause de midi. Cette année, deux séances hebdomadaires sont mises en place dans chaque collège. Les jeunes peuvent y découvrir des activités sportives, ludiques et culturelles. Une belle manière de faire le lien entre l'environnement scolaire et celui spécifique des structures enfance-jeunesse du Trièves.

### ► Viens voir les comédiens !

Initié au Granjou depuis une dizaine d'années, le dispositif de "l'école du spectateur" permet aux centres de loisirs, aux écoles et aux collèges de faire découvrir aux enfants des événements culturels, des spectacles et des expositions. Un éveil essentiel pour se forger un esprit critique, pour donner l'envie d'être curieux et pour apprendre à accepter toutes les différences. Parmi les actions, celle très appréciée d'une sortie annuelle à Grenoble pour les élèves de 3<sup>ème</sup> à qui l'on propose un parcours de repérage dans la ville, une découverte des lieux culturels et une sortie au spectacle.

# Au bonheur des livres

Via des équipements de qualité et un réseau de points lecture de proximité, La CCT assume la compétence d'animation de la lecture publique en Trièves dans un souci d'harmonisation et d'équité territoriale.

Un important travail mobilise actuellement les professionnels du livre pour créer un catalogue général qui rassemble tous les documents disponibles dans chaque lieu de prêt. Le but est de proposer courant 2014 une mise à disposition de ce catalogue sur le site internet de la CCT. Les lecteurs pourront alors vérifier si l'ouvrage qu'ils recherchent est disponible et le réserver. Pour mémoire, les bibliothécaires travaillent en lien avec plus de cinquante bénévoles pour permettre l'accès aux médias les plus divers : livres, magazines, CD, DVD. Elles élaborent des actions de médiations culturelles et artistiques gratuites autour du livre et de la lecture tout au long de l'année. Parmi celles-ci, *Les mots en balade* proposent depuis 1998, aux habitants du Trièves, une vingtaine d'animations par an : lectures, contes, musique, conférences, expositions, ateliers d'écriture... A noter, la réussite, le 26 septembre dernier au Percy, d'une rencontre avec l'écrivain et journaliste italien Francesco De Filippo dans le cadre du festival "Est/Ouest" ([www.est-ouest.com](http://www.est-ouest.com)) centré cette année sur la région de Trieste en Italie. Un bel exemple d'échanges riches et chaleureux qui offrent un regard vers d'autres horizons, d'autres cultures et qui donnent à chacun l'envie de s'enrichir des autres par le biais de la lecture.

Calendrier des animations autour de la lecture : [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
 > agenda > événements culturels

Renseignements : service culture de la CCT  
 04 76 34 87 30 / [d.pelloux@cdctrieves.fr](mailto:d.pelloux@cdctrieves.fr)

## Prochaines animations dans le cadre des "mots en balade"

**Lecture musicale autour de Brassens**, par la *Cie les 7 familles*. Samedi 16 nov. 20h30 espace culturel ou aux Sagnes à Mens.

**Atelier lecture à haute voix pour adulte** avec l'éditeur Caya Makhélé (édition ACORIA) et Frédérique Smetana de l'association *Hôtel Europa* Samedi 23 nov. à la Grange du Percy, de 10h30 à 17h + 18h restitution atelier + 20h rencontre avec l'éditeur

**Ateliers lecture à haute voix pour adulte (lire aux enfants)**. Dimanche 24 nov. à l'Espace culturel de Mens de 10h30 à 16h + 16h30 restitution et goûter conté pour les enfants avec l'éditeur Caya Makhélé (édition ACORIA) et Frédérique Smetana de l'association *Hôtel Europa*.

## Horaires des médiathèques

	Le Percy	Mens	Monestier de Ct
Lundi		16h-18h	16h30-18h
Mardi	17h-19h		
Mercredi	17h-19h	14h-17h30	16h-18h
Jeudi	10h-12h	17h-19h	
Vendredi			
Samedi	10h-12h	9h-11h30	9h-12h
	Tél. : 04 76 34 46 24	Tél. : 04 76 34 60 13	Tél. : 04 76 34 19 77

Horaires d'ouverture des points-lectures [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
 > services aux habitants > culture

en bref

## Culture et animation

### ► Aide technique et prêt de matériel

Après concertation en ateliers puis en commission culture et patrimoine, la Communauté de Communes du Trièves propose aux associations de culture et d'animation et aux communes, une aide technique et matérielle pour l'organisation de leurs manifestations sur le territoire. Une « participation solidaire » d'un montant annuel de 60€ donne accès aux services suivants : tarifs minorés sur la location de matériel de spectacle, prestation technique (son, lumière, montage expo, installation vidéo), photocopies/reprographie, affichage. Elle permet l'entretien et le développement du matériel mis à disposition.

**Pratique** > Assistant technique culture, à Mens, tél. : 04 76 34 87 06  
 Pour plus de détails, télécharger la convention de partenariat [www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
 > services aux habitants > culture

# Patrimoine Au temps du noir et blanc



La CCT s'est portée acquéreuse de 2000 cartes postales montrant les 28 communes du Trièves dans la 1ère moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elles sont consultables au sein du Fonds documentaire du Trièves à Mens qui à l'occasion du lancement du site internet de la collectivité propose la consultation de son catalogue en ligne pour se faire une idée précise de l'importante mémoire patrimoniale rassemblée au fil du temps. Les internautes trouveront également quantité de liens permettant de découvrir d'autres supports hébergés par des organismes comme la Bibliothèque Nationale de France. Ce travail de "veille documentaire" permet d'enrichir de manière permanente le fonds déjà bien riche. Attention, les documents ne sont pas prêtés, il faut les consulter sur place

**Pratique** > Fonds Documentaire Triévois à Mens  
 Tél. 04 76 34 24 70 / [fdtrievois@wanadoo.fr](mailto:fdtrievois@wanadoo.fr)  
[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)  
 > services aux habitants > culture

**Pour l'ouverture de la nouvelle Maison du territoire à Mens, la CCT avec le soutien du Conseil général de l'Isère envisage de reproduire sur des bâches grand format une vue ancienne de chaque village. Plus tard, chaque commune pourra emprunter "sa" bâche et présenter une collection de cartes à ses habitants.**



Photos : B. Brun Cosme



Photo : A. Claret



## Tourisme & promotion du territoire

# Du bleu partout !

Pari gagné pour la Communauté de communes du Trièves qui avait décidé en partenariat avec l'Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc du Vercors d'accueillir, les 10 et 11 août, la Fête du bleu à Gresse en Vercors. Un travail de longue haleine partagé entre élus, techniciens, agriculteurs et près de 250 bénévoles a permis d'accueillir dans les meilleures conditions 21000 visiteurs sur deux jours de festivités. Au delà du nombreux public venu découvrir les multiples stands et animations, les territoires du Vercors et du Trièves ont bénéficié d'une large promotion grâce à une couverture médiatique locale, régionale et même nationale puisque TF1 et France 3 se sont fait l'écho de l'évènement. Pour remercier toutes les personnes ayant contribué au succès de la manifestation et pour se remémorer les meilleurs moments de la fête, la Communauté de communes du Trièves a organisé une paëlla géante, le samedi 5 octobre à St-Martin de la Cluze ❖



**ZOOM**  
En 2014, la Fête du bleu aura lieu à St-Agnan en Vercors.

### Témoignage

## Eric Vallier, éleveur à Chichilianne

"Je retiens volontiers le bilan positif de la Fête du bleu parce qu'en plus d'une belle vitrine sur le Trièves et ses productions, elle montre qu'il y a de la part du monde agricole une volonté de se fédérer pour que se façonne peu à peu ce que j'appelle une « identité Trièves ». A ce niveau-là, le travail de promotion et de diffusion partagé permet bien des choses, c'est ce que l'on peut observer par exemple avec des initiatives comme celle du « Biaupanier ». Je retiens également de cette grande manifestation les liens nouveaux tissés entre les uns et les autres, ceux notamment noués avec les professionnels du cheval que nous ne connaissions pas forcément bien. Je suis satisfait de m'être

mobilisé, avec l'aide de l'association Sitadel et d'une quinzaine d'autres exploitants, pour montrer quelques-uns de nos différents cheptels, pour mettre en avant nos savoirs-faire et la qualité de nos produits. Bien sûr, je sais que le périmètre officiel du Bleu n'inclut pas le Trièves et que cela génère depuis longtemps de l'amertume ; je sais aussi que cette fête a particulièrement intéressé les agriculteurs dont les exploitations sont les plus proches des balcons est. Je comprends les raisons de chacun mais je le redis encore : nous avons un manque à combler, celui d'une « signature Trièves » à mettre sur pied et les deux jours de cet été ont bel et bien permis à cette idée de progresser".

### en bref



### Patrimoine

#### ► Un édifice remarquable

La restauration du bâtiment de captage des eaux minérales de Monestier de Clermont s'achève avec les aménagements paysagers (cheminement piéton, plantation d'arbres et d'arbustes, engazonnement). Pour ce travail entamé en mars 2012 et destiné à sauvegarder un édifice important du patrimoine du Trièves, la CCT a bénéficié des soutiens de l'Etat, du Conseil général, du Sierg, d'EDF, et du Crédit agricole. A noter, l'importante mobilisation des particuliers dont les dons auprès de la Fondation du patrimoine ont constitué un apport déterminant pour mener à bien l'opération. D'une grande qualité architecturale, cet édifice a permis de capter dès la fin du XIX<sup>ème</sup>, une eau de source minérale qui fit l'objet d'une exploitation commerciale jusqu'en 1953.

En savoir plus :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

► services aux habitants ► patrimoine

### Publication

#### ► A comme asperges, V comme viandes...

A l'initiative de la Communauté de communes du Trièves, une plaquette de présentation des producteurs locaux a été distribuée au début de l'été. Très bien accueillie, elle propose à chacun de connaître les produits de qualité en vente sur l'ensemble du Trièves.



### PRATIQUE

## A votre service !

Contactez le lieu de votre choix ou rendez vous directement sur place

	<b>Celles</b> Tél. : 04 76 34 44 29	<b>Mens</b> Tél. : 04 76 34 67 66	<b>Monestier</b> de Clt Tél. : 04 76 34 11 22
<b>Lundi</b>	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
<b>Mardi</b>	9h-12h/14h-17h	8h30-12h/13h30-17h	8h30-12h/14h-17h
<b>Mercredi</b>	Fermé au public	Fermé au public	8h30-12h
<b>Jeudi</b>	9h-12h/14h-17h	8h30-12h	8h30-12h/14h-17h
<b>Vendredi</b>	9h-12h	Fermé au public	8h30-12h/14h-17h

❖ PLACE DE L'ÉGLISE ❖

❖ RUE DU BREUIL ❖

❖ 300 CHEMIN FERRIER ❖

## Horaires des déchèteries (du 1er octobre 2013 au 30 avril 2014)

	<b>Celles</b>	<b>Mens</b>	<b>Monestier</b> de Clt
<b>Lundi</b>			9h-12h et 14h-17h
<b>Mardi</b>		14h-17h	
<b>Mercredi</b>		9h-12h	9h-12h et 14h-17h30
<b>Jeudi</b>			
<b>Vendredi</b>		14h-17h	
<b>Samedi</b>	9h-12h	9h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-17h30

### AGENDA

#### Conseil communautaire

Lundi 25 novembre 2013 à 18h30 St-Martin de Celles

#### Conseil communautaire

Lundi 16 décembre 2013 à 18h30 St-Martin de Celles

Compte-rendus disponibles sur :

[www.cc-trieves.fr](http://www.cc-trieves.fr)

► en 1 clic ► conseil communautaire



Directeur de publication : Samuel Martin  
Conception générale, réalisation, photographies (sauf mentions spéciales) et impression : imprimerie Grafi (FMU). Tirage 5500 ex / distribution La Poste

n°4 ► PARUTION PRÉVUE : PRINTEMPS 2014

